

BEZONS INFOS

Magazine
municipal
d'information
Novembre 2017
n° 387

Logement :
**Le permis de louer
se met en place**

Dossier pages 13 à 17



LA CHAMBRE FUNÉRAIRE DE BEZONS

Un lieu de *recueillement*...



La chambre funéraire, ou funérarium, est un lieu pensé et adapté pour accueillir le défunt en dehors du domicile.

Nous pouvons recevoir dans notre chambre funéraire la personne décédée dès son départ du centre hospitalier, du domicile familial ou de tout autre lieu public, pendant les quelques jours qui précèdent les obsèques.

Nous vous accompagnons dans ce moment souvent douloureux, afin que vous et vos proches puissiez vivre l'accompagnement dans l'apaisement et la dignité.

Cet espace est le vôtre. **Vous avez la possibilité d'y recréer un environnement personnalisé**, apte à perpétuer l'image du défunt avec des photos, objets...

Permanence 7 j/7, 24 h/24.

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE BEZONS
16, rue du Cimetière - 95870 BEZONS
Tél. 01 39 82 69 11

RCS Pantoules 340 146 554 - Hab. 16 95 102 - Orles 07032228

Venez découvrir
LE NOUVEAU PEUGEOT 5008

www.arca-peugeot.com



ARCA
Agent PEUGEOT

9, bd Henri Barbusse - 78800 HOUILLES
01.30.86.52.52 - arca.peugeot@wanadoo.fr



Macron : Jackpot pour les riches, ceinture pour les autres !



**« Baisser les aides,
 c'est diminuer
 le niveau de vie
 de milliers de familles.
 C'est les contraindre
 à se serrer encore
 et encore la ceinture. »**

Au nom de prétendues « économies budgétaires », les aides personnalisées au logement sont réduites de 5 euros mensuels pour des millions de Français et des milliers de Bezonnais. **Cette baisse des APL se reproduira chaque mois pour atteindre 60 euros par an !**

Baisser les aides, c'est diminuer le niveau de vie de milliers de familles. C'est les contraindre à se serrer encore et encore la ceinture. C'est augmenter les risques d'impayés de loyer et les expulsions locatives.

Cette réduction violente et brutale des APL a été cachée tout au long de la campagne présidentielle par M. Macron qui assurait aux Français ne jamais vouloir diminuer cette allocation.

De quelle justice sociale le Président, son gouvernement et ses députés osent-ils se réclamer quand on sait que la baisse de l'impôt sur la fortune (l'ISF) coûtera aux caisses de l'État 13 fois ce que rapportera la baisse de 5 euros des APL ? Quand on sait que dans le même temps, ils choisissent d'exonérer d'impôts les yachts, les lingots et les chevaux de course ? Quand on sait qu'ils asphyxient les bailleurs sociaux en ponctionnant massivement leur trésorerie, au détriment des constructions nouvelles, entretiens et rénovations du parc social pour les locataires et demandeurs de logement ?

Champagne pour les propriétaires de yachts et de Ferrari, ceinture pour les autres !

J'invite les locataires à ne pas se laisser faire.

Dominique Lesparre
 Maire de Bezons

Agenda - Novembre - décembre

Novembre

Mardi 7

Retraités

Après-midi dansant - 14 h
Espace Aragon - p. 28

Mercredi 8

Animations

Atelier « Goûtez au spectacle » - 14 h 30
Théâtre Paul-Eluard - p. 21

Samedi 11

Commémoration

99^e anniversaire de l'Armistice
du 11 novembre 1918 - 10 h 30
Parvis de l'hôtel de ville - p. 10

Du 12 au 26

Festival de la solidarité

Programme complet - p. 11

Mardi 14

Santé

Femmes et santé - 9 h
Centre municipal de santé - p. 29

Mardi 14

Retraités

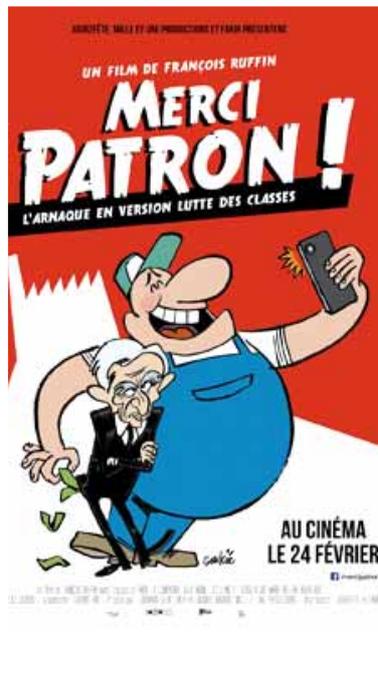
Domaine de Stors - départ à 13 h 05
L'Isle-Adam - p. 28



Mardi 14

Ciné-débat

« Merci patron ! » - 18 h
Théâtre Paul-Eluard - p. 21



Mardi 14

Théâtre-musical

« À plates coutures » - 20 h 30
Théâtre Paul-Eluard - p. 21

Samedi 18

Projection

« L'Atelier de Boris » - 11 h 30
Médiathèque Maupassant - p. 20

Samedi 18 et dimanche 19

Week-end cinéma pour tous

Théâtre Paul-Eluard - p. 9

Dimanche 19

Don du sang

De 9 h à 13 h préau école Louise-Michel
81, rue des Frères-Bonneff p.9

Du 21 novembre au 6 janvier

Expo'art Pascal Catry

Vernissage vendredi 24 - 18 h 30
Médiathèque Maupassant - p. 20



Mardi 21

Santé

Bien-être et santé des seniors - 9 h 45
Centre municipal de santé - p. 29

Samedi 25

Contre les violences faites aux femmes

Animations
Parvis de l'hôtel de ville - p. 10

Mardi 28

Retraités

Mémoire des anciens - 13 h 30
Centre municipal de santé - p. 29

Mercredi 29

Conseil municipal

21 h - Salle du conseil
Hôtel de ville - p.9

Décembre

Samedi 2

Projection-débat

« Good bye, Lenin ! » - 16 h 30
Médiathèque Maupassant - p. 20

Sommaire



Didier Daeninckx

C'est une grande plume qui vient, le 18 novembre prochain, rencontrer les lecteurs de la médiathèque Maupassant. Un romancier qui s'intéresse aux autres. Aux injustices et déchirements qui ont agité le passé, à ceux, nouveaux, qui frappent encore aujourd'hui.

19



22 EMD : atelier éveil musical



Atos athletic club 24



Bloom of Pastel 9

3 Édito

6-7 **Zoom**

8 **À travers la ville**

8 Bilan mi-mandat : solidarité et cadre de vie

9 Bloom of Pastel : fleuriste du Grand-Cerf

10 Stop aux violences faites aux femmes

11 Cœur de ville : ça va démarrer

12 **Femmes d'histoire**

Anne Frank

13-17 **Le dossier**

Permis de louer

19 **Culture**

19 Didier Daeninckx

20 Film du mois

21 Break à Mozart 1.1

22 EMD : ateliers éveil musical

23 **Sports et jeunesse**

23 Première Rives & Run

24 Atos athletic club

25 Actualités jeunesse

26 **Expression politique**

27 Associations

28 **Activités retraités**

29 Santé - conseil

30 **Infos pratiques**



Ce logo dans Bezons infos rappelle que la ville de Bezons rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

Bezons infos n° 387 - novembre 2017 Magazine municipal d'information de la ville de Bezons

Édité par la direction de la communication de la mairie de Bezons - 6, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 79 87 63 45.
Directeur de la publication : Dominique Lesparre - **Rédacteur en chef** : Olivier Ruiz - Tél. : 01 79 87 63 43
olivier.ruiz@mairie-bezons.fr - **Journalistes** : Julien Remy, Catherine Haegeman, Dominique Laurent - **Secrétaire de rédaction** : Sandrine Gouhier - **Maquette** : Bruno Pommay - **Crédit photos** : Gilles Larvor, Service publications -
Imprimerie : Public Imprim - **Publicité** : Médias et publicité - Tél. : 01 49 46 29 46 **Distribution** : Régie des quartiers.



Un moment de triste vérité essentiel pour demain

Le massacre du 17 octobre 1961 a laissé de terribles souvenirs. Accepter le passé pour construire les relations de demain, c'était l'enjeu de la commémoration du 17 octobre dernier.



Le 17 octobre 1961 dans les rues de Paris, les forces de police aux ordres du préfet Maurice Papon, collaborateur de l'Allemagne nazie, réprimaient dans le sang une manifestation pacifique réclamant l'indépendance de l'Algérie.

Instauré contre la soif des Algériens à disposer d'eux-mêmes, le couvre-feu à 20 h est bravé par les manifestants. « Une répression sanglante et ciblée se déchaîne », a rappelé le maire, Dominique Lesparre. Elle « frappera aveuglément les Algériens de Paris et de sa banlieue, non loin d'ici... Elle se poursuivra jusqu'au 20 octobre. »

Près de 12 000 arrestations, des passages à tabac, des tortures, des noyades... Le Palais des Sports, le Parc des Expositions de Vincennes et le stade de Coubertin deviennent les terrains de sévices d'une police déchaînée. Bilan : au moins 200 morts, 2 300 blessés et 400 disparus.

L'oubli, c'est la continuation du massacre

« À Bezons, le 17 octobre est une mémoire partagée. », a souligné l'élue, citant l'avocate communiste Nicole Dreyfus : « L'oubli, c'est la continuation du massacre. L'oubli, s'agissant d'un crime contre l'humanité, c'est faire injure à l'humanité tout entière. »

« La France, a-t-il ajouté, se grandirait de reconnaître enfin sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées. En particulier la guerre d'Algérie, ces crimes que constituent le 17 octobre 1961 et le 8 février 1962 aux abords de la station Charonne. »

Et Dominique Lesparre a conclu : « Nous tenons à perpétuer ce devoir de mémoire et à apprendre aux générations qui viennent, le sacrifice de ceux qui sont morts pour leur dignité et le respect de leurs droits. Car transmettre des valeurs de respect de la dignité humaine, des valeurs de paix n'est possible que si l'on applique ces principes au passé. Juste pour nourrir le vivre-ensemble [...] Juste parce que nous devrions tous être des enfants de la République, à égalité de droits, quelles que soient nos origines. »

Bourse aux jouets



Le 14 octobre dernier, la 21^e bourse aux jouets de Bezons a connu un succès retentissant. Sur les 4 200 objets disponibles, près de 60 % ont été vendus. 1 623 € vont ainsi à la Croix Rouge. Les acheteurs ont mis en moyenne dix jeux ou jouets dans leur panier !

Le lycée du Grand-Cerf reprend des couleurs

En trois jours, 25 collaborateurs du groupe PPG, ainsi que des élèves et leurs professeurs ont mené un beau chantier solidaire, inauguré le 13 octobre dernier en présence de Florelle Prio, élue référente du quartier et première adjointe au maire.

« Le lycée et notre foyer en particulier, étaient vétustes. Nous attendions cette rénovation depuis longtemps. On préférait aller en permanence plutôt que de venir ici. Du coup, les salles d'études étaient surchargées », se souvient un élève. Sandrine Rejimbeau-Dorges, proviseure adjointe, bien consciente de ce problème, a amorcé un rapprochement avec le groupe PPG en janvier dernier. Une société implantée à Bezons, spécialisée dans les produits d'étanchéité, qui fabrique également plusieurs gammes de peintures.

Près de 50 litres de pigments colorés ont ainsi été distribués pour égayer les bancs de la cour, les portes et les murs du foyer. Cet apport a été assorti d'un don de 30 000 euros pour remeubler la pièce et ajouter une borne wifi. L'établissement de service et d'aide par le travail (Esat) a assuré la suite du lifting en s'attaquant aux arbustes et aux massifs de fleurs. Le partenariat avec PPG va se poursuivre par le biais de visites d'usine, de stages ou de recrutements de commerciaux formés au Grand-Cerf. Des bonnes nouvelles qui permettent d'attendre sereinement le déménagement vers le nouveau site de Ronceray, dont les travaux démarreront en début d'année.



Médiathèque Maupassant



La médiathèque Maupassant a soufflé ses 30 bougies le 30 septembre dernier. En musique et en livres bien sûr, les Bezonnais ont répondu présents pour cette journée festive et ainsi montré leur attachement à cet établissement phare de la politique culturelle municipale.



30 piges et pas une ride



Anniversaire

40 ans pour le foyer municipal Péronnet

Devenu résidence autonomie, le foyer-logement Louis-Péronnet (ancien maire de Bezons) a fêté ses 40 ans le 20 octobre dernier. Il a ouvert les portes de ses 86 logements le 1^{er} octobre 1977, aux plus de 60 ans. Il est régulièrement entretenu et fera prochainement l'objet d'une rénovation importante. Lieu d'habitat, c'est aussi un lieu de services pour les résidents et l'ensemble des retraités de la ville : restaurant, salle d'activité polyvalente, blanchisserie, assistance 24h/24, sans oublier le parc arboré. Le service municipal aux retraités y organise de nombreux ateliers (prévention santé et bien-être, informatique...).



À travers la ville

À l'heure du bilan de mi-mandat, retour sur les actions de solidarité et sur les évolutions du cadre de vie qui améliorent le quotidien des Bezonnais.

Améliorer la vie des retraités
De nombreux services dédiés aux seniors : le foyer Péronnet, qui va être rénové, mais aussi les aides à domicile, le portage des repas, les banquets de début d'année, les ateliers et le conseil des seniors, pour qu'ils fassent entendre leur voix.

ON S'ENGAGE
Le programme de mise aux normes handicap de nos équipements est en cours de réalisation, et la journée du handicap va être relancée.

Développer la solidarité
Avec le centre communal d'action sociale, nous continuons à aider ceux qui en ont besoin : bourse de rentrée, aides financières ponctuelles, aide à l'énergie, accompagnement de démarches, aide à la licence sportive... Une journée de la solidarité est organisée avec les associations chaque fin d'année. Le quotient familial permet l'accès de tous à l'ensemble des services de la ville.

Plus de moyens de déplacement
Bezons est devenue plus accessible : nouvelles rames pour le tram, lancement des études de faisabilité de la ligne de TSCP le long de l'avenue Gabriel-Péri, aménagement de nouvelles pistes cyclables et installation des « Autolib' ».

Vers l'habitat pour tous
Un programme de construction de logements ambitieux, de qualité et soucieux de la mixité, avec une part de logement social dans chaque construction neuve. Une résidence jeunes actifs est ouverte depuis la rentrée 2017. Près de 500 nouveaux logements ont été construits.

5 Ha
nouvelle superficie du parc Bettencourt

Soutenir et accompagner chaque Bezonnais

Mieux se soigner
Le centre municipal de santé accueille près de 9000 patients à l'année et de nouvelles spécialités sont venues enrichir l'offre de soins, toujours au tiers payant. Le matériel de soin est renouvelé régulièrement. Un programme est dédié aux diabétiques (1000 suivis). Les horaires ont été adaptés pour mieux répondre à vos demandes et vous pouvez désormais prendre rendez-vous directement sur mondocteur.fr

De nouveaux espaces verts
Le parc Mandela a été étendu et s'ouvre désormais sur la Seine. Le parc Bettencourt sera revu et agrandi dans le cadre du cœur de ville, pour créer un véritable poumon vert. De nombreux squares ont été repris (photo colombier). Preuve de nos efforts : la fleur obtenue au concours des villes fleuries du Val d'Oise, grâce au travail des agents du service espaces verts.

2014-2017 : solidarité et cadre de vie

À travers le centre communal d'action sociale (CCAS), le service aux retraités, c'est aussi la politique de santé qui accompagnent tous les jours les Bezonnais, pas seulement les plus fragiles. Parce que l'accès aux soins pour tous, au même titre que l'éducation, est une priorité, la ville s'attache à renforcer le centre municipal de santé (tiers-payant, matériel renouvelé, nouvelles spécialités dont la pédiatrie, rendez-vous en ligne...).

Côté cadre de vie, les espaces verts progressent et vont encore s'agrandir tant sur les berges de la Seine que dans le centre-ville avec

un parc Bettencourt qui approchera les 5 hectares au terme du projet cœur de ville. Les transports, avec l'arrivée des Autolib, les pistes cyclables qui se développent ou encore le projet de prolongation des voies de bus jusqu'en haut de la ville, font partie des préoccupations majeures du maire, Dominique Lesparre et de son équipe. Sans oublier le logement avec toujours des programmes pour tous, social bien sûr mais aussi en accession pour conserver cet équilibre, socle du vivre-ensemble à Bezons. ■

Olivier Ruiz



On se déplace depuis Paris pour les fleurs de Bloom of Pastel.

Le fleuriste de la place du Grand-Cerf a décroché l'enseigne de la grande chaîne qu'il arborait pour créer « son petit jardin » dans l'ère du temps.

Bloom of Pastel, une floraison payante

M. Badouh est un commerçant avisé. « On m'a proposé de reprendre la boutique qui était fermée depuis quelques mois. Ce n'était pas évident », se souvient le Bezonnais, arrivé en 1993. La situation n'était pas facile mais, bien entouré, il a franchi le cap. « J'ai rouvert en 2014 avec une franchise et j'ai rapidement compris que je travaillais pour les autres ». Après quelques années à « apprendre sur le tas », il décide de se lancer. « Il a fallu bien 7 ou 8 mois de préparation pour se séparer de la franchise et préparer la nouvelle boutique. »

Architecte, décoratrice...

Pour cela, il s'entoure encore une fois. Toujours ses proches mais aussi auprès d'un architecte, d'une décoratrice. « On devait passer d'un cadre industriel, un supermarché de la fleur, à un autre niveau. Il n'était pas question de faire moins bien ni même équivalent. Je voulais faire mieux et profiter de la dynamique de la ville », explique-t-il. « On a beaucoup retouché le projet pour en arriver à la boutique d'aujourd'hui. La fleur est un produit incontournable, noble, beau et vivant. »

Fleurs de qualité

Avec des arrivages au moins 3 fois par semaine, en provenance de petits producteurs installés de longue date à Rungis, il privilégie la qualité. « C'est un effort d'acheter un produit éphémère, alors tout en tenant les prix, on garantit le meilleur », se félicite le fleuriste. L'investis-

tissement dans la boutique donne un bel écrin pour ces produits « travaillés de A à Z » avec son équipe de 4 personnes où les Bezonnais ont leur place.

Logiquement, depuis début juillet, le succès est au rendez-vous. « Les clients nous ont suivis et nous avons beaucoup élargi notre zone de chalandise. Les clients viennent de Houilles, Carrières, Sartrouville, Colombes ou Nanterre. Certains ont même fait le déplacement depuis Paris ! C'est une vraie reconnaissance, ça fait plaisir ! »

Un commerce d'aujourd'hui

Réseaux sociaux, site Internet sécurisé e-commerce, commandes par téléphone, moyens de paiement modernes (PayLib, CB à partir d'un euro...), il n'y a pas que les compositions ou la boutique qui sont dans l'air du temps. « Il faut donner envie de s'arrêter, ne pas mettre de barrière », estime Mohamed qui tient à remercier « tous ceux qui participent à son succès, en commençant par nos clients et les Bezonnais qui nous font confiance. Même la rentrée, habituellement calme, a été réussie. C'est grâce à mes proches, aux professionnels qui m'entourent dans le projet et au quotidien. » ■

Olivier Ruiz

Bloom of Pastel

Place du Grand-Cerf - 71/7
Tél. : 01 30 76 60 36.
www.bloomofpastel.com

En bref

Fibre : réunion d'information 4 décembre

Orange et la ville organisent, le lundi 4 décembre prochain, une réunion publique autour du déploiement de la fibre optique. L'opérateur présentera son plan d'action ainsi que ses offres avant un temps d'échange avec la population. Les premiers raccordements devraient avoir lieu en fin d'année ou début 2018.

La réunion débutera à 20 h 30 à l'hôtel de ville.

18 et 19 novembre : c'est le week-end ciné !

Avec le collectif Ciné Femmes, le centre social Rosa-Parks a, cette année encore, préparé tout un week-end de cinéma. Du cinéma plaisir, du cinéma qui fait réfléchir, du cinéma pour tous ! 5 films sont au programme, à prix doux : 16 euros pour l'ensemble ou 4 euros par film. Donc il n'y a aucune raison de ne pas s'enfermer quelques heures aux Écrans Eluard par un froid week-end.

Samedi 18 : « Ôtez-moi d'un doute » (Réal. Carine Tardieux) à 14 h ; « Fleur de tonnerre (Stephanie Pillonca-Kervem), à 17 h avec un court métrage en début de séance ; « Paula » (Christian Schowchow) à 20 h 30.

Dimanche 19 : « Les Conquérantes » (Petra Biodina-Volpe, VOST) à 14 h 30, précédé du court métrage « Headway » (Yohann Grignou et Nicolas Romieu) ; « Lou et l'île aux Sirènes » (Masaaki Yuasa) à 16 h 30 ; « Ozzy, la grande évasion » (A. Rodriguez et Nacho la Casa) à 17 h.

Ciné Femmes continue ses activités avec un rendez-vous le 9 novembre pour « Les Filles d'avril » et vous donne rendez-vous le 14 décembre avec « Par Instinct ».

Renseignements auprès du centre social Rosa-Parks au 01 79 87 64 17.

Conseil municipal

Mercredi 29 novembre à 21 h salle du conseil en mairie.

Don du sang

Dimanche 19 novembre de 9 h à 13 h. Préau de l'école Louise-Michel.

À travers la ville

La ville s'implique, une nouvelle fois, aux côtés de femmes pour faire stopper les violences de toutes natures dont elles sont victimes.

Stop à la violence contre les femmes

« **L**a violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation des droits de l'homme, une pandémie de santé publique et un obstacle de taille au développement durable. [...] Elle impose des coûts exorbitants aux familles, aux communautés et aux économies. [...] Le monde ne peut pas se permettre de payer ce prix. » — Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU.

Depuis 1981, des organisations en charge de la défense des droits des femmes organisaient chaque 25 novembre une journée de lutte contre la violence sexiste en mémoire de Patria, Minerva et María Tereza Mirabal, trois sœurs et opposantes politiques de la République Dominicaine, assassinées le 25 novembre 1960 sur ordre du régime en place. Le 17 décembre 1999, l'Organisation des Nations Unies a fait sienne cette cause en promulguant la « *journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* ».

La ville de Bezons, tant dans ses politiques publiques que dans la gestion de son personnel, a embrassé l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes depuis de nombreuses années. Le 25 novembre prochain, elle s'associera donc à la journée internationale avec un programme d'actions locales.

Combat contre le harcèlement de rue

Cette année, une sensibilisation sera organisée sur le parvis de l'hôtel de ville sur le thème « *Harcèlement de rue, la violence au quoti-*

dien... Réagissons ! » Elle passera par une exposition et la diffusion de courts métrages mettant en scène cette violence qui frappe les femmes dans l'espace public. Elle aura lieu le samedi 25 novembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

La médiathèque Maupassant proposera quant à elle, une sélection d'œuvres et d'ouvrages évoquant de manière variée ce sujet délicat. Le vendredi 24 novembre, le TPE proposera une programmation spéciale sur ce thème. Rendez-vous bientôt sur www.ville-bezons.fr pour la découvrir. ■

Olivier Ruiz



Info +

3919, une ligne pour signaler

Pour signaler toutes discriminations ou violences commises à l'égard des femmes, l'État a ouvert une ligne téléphonique gratuite et anonyme, le 3919.

Pour sauver des vies, n'hésitez pas à prendre votre téléphone !

La fin de la guerre de 1914-18 sera commémorée à Bezons le samedi 11 novembre à partir de 10 h 30.

Souvenir

Le 11 novembre, souvenez-vous !

Rendez-vous est donné sur le parvis de l'hôtel de ville, place de la Grâce-de-Dieu, à tous les Bezonnais pour commémorer la fin de la première guerre mondiale. Le cortège partira à 10 h 30 pour l'ancien cimetière, où aura lieu une cérémonie d'hommages.

En ce jour, la France tout entière commémorera le 99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à cinquante-deux mois de combats meurtriers, de cauchemars, de privations, de souffrances et de deuils, pour des géné-

rations européenne, africaine, américaine, asiatique ou océanienne. Le bilan fracasse encore aujourd'hui notre entendement : 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

C'est en souvenir de ces sacrifices et pour des lendemains meilleurs que Bezons prône depuis toujours la culture de la paix et la solidarité internationale entre les peuples. ■

Olivier Ruiz



Pacifiste, la plaque commémorative des Bezonnais tombés en 14-18 est désormais apposée dans le nouvel hôtel de ville.

Le chantier du futur cœur de ville va commencer début 2018. Les préparatifs ont déjà débuté et vont s'amplifier mi-décembre.

Cœur de ville : ça va démarrer !

La démolition des équipements sportifs vieillissants est en cours depuis le mois d'octobre sur l'ancien stade Auguste-Delaune. Bientôt, les lauréats du concours pour concevoir et réaliser l'éco-quartier du cœur de ville, Imestia-Cogedim, vont pouvoir lancer les premiers travaux. L'installation du chantier va se faire progressivement et début 2018, le terrassement sera entamé.

Nouveau parking provisoire

Mais avant cela, à la mi-décembre, le parking

provisoire à côté de l'hôtel de ville sera fermé et remplacé par un autre situé entre les rues Villeneuve et Maurice-Berteaux. Placé en zone bleue (stationnement limité à 1 h 30) pour favoriser la rotation des véhicules, il comptera 92 places, une capacité quasi identique à l'actuel.

Chantier propre, impact réduit

À l'été devrait débuter le montage des grues pour la construction des logements, équipements et commerces qui constitueront la ma-

jeure partie du cœur de ville à l'horizon 2020. C'est donc un chantier d'une trentaine de mois, condensé pour limiter les nuisances aux riverains, qui va s'ouvrir pour transformer la ville. Toujours pour un impact réduit, une centrale à béton sera implantée sur place afin d'éviter le flot des camions-toupies. Un chantier vertueux donc qui a signé les chartes « chantier propre » et d'insertion pour favoriser l'emploi, des Bezonnais en priorité. ■

Olivier Ruiz

Pour célébrer sa vingtième édition la semaine de la solidarité internationale se réinvente pour basculer sur un festival de quinze jours. À Bezons, cinq manifestations seront au menu du 12 au 26 novembre. À vos agendas !

La semaine de la solidarité internationale change de formule

« Pour ses vingt ans, le comité national a voulu transformer la semaine habituelle en festival des solidarités. Le fil directeur reste de défendre les droits humains, du local à l'international et de porter des valeurs d'ouverture vers les autres. Ce sont de grands principes auxquels nous sommes attachés à Bezons : défendre la paix et soutenir l'entraide aux quatre coins du globe. Ceci explique pourquoi nous retrouvons autant de dates durant cette quinzaine », se félicite Raymond Ayivi, conseiller municipal délégué à la solidarité internationale et à la culture de la paix.

Cinq manifestations prévues à Bezons entre le 12 et le 26 novembre

Le programme débutera le dimanche 12 novembre, salle Gavroche, avec une immersion à Madagascar (photos, musiques, danses, puis déjeuner), de 11 h à 14 h, préparée par l'association Tsimoka. Une conférence est prévue de 14 h à 16 h, au même endroit, autour du

thème « Quelle éducation en ce XXI^e siècle dans un milieu rural et quels bâtiments scolaires face aux aléas climatiques ? » dans cette région du monde. Deux projections-débats se tiendront, le jeudi à partir de 19 h 30, au théâtre Paul-Eluard : le 16 novembre en marge du film dramatique philippin *Ma Rosa*, retenu par l'association Kaibigan, et le 23 novembre suite au long métrage *Je danserai si je veux*, sélectionné par l'association Bezons-West Bani Zaid (entrée libre pour ces deux projections).

Le dernier week-end sera tout aussi animé avec un voyage au Nicaragua grâce à la soirée festive concoctée par Basic, samedi 25 novembre à partir de 19 h à l'espace Aragon (réservations au 06 66 52 01 77). Le lendemain, ATD Quart Monde clôturera le festival (de 14 h à 17 h 30 salle Gavroche) avec un temps d'échanges suivi de débats sur « Vivre aujourd'hui en Île-de-France quand sa famille a d'autres origines ». ■

Julien Remy

Depuis 2015, la crèche située rue Camille-Desmoulins porte le nom d'Anne Frank. La ville a choisi de mettre à l'honneur cette jeune fille, devenue symbole de la barbarie nazie, parce que le pire peut toujours ressurgir.

Anne Frank, témoin de la barbarie

Anne naît à Francfort, le 12 juin 1929. Avec sa sœur Margot, de trois ans son aînée, et ses parents, Otto et Edith, ils vivent paisiblement, dans un quartier mixte, où toutes les confessions se côtoient. En 1933, coup de tonnerre : les élections municipales voient à Francfort, comme dans de nombreuses villes allemandes, le succès du Parti Nazi d'Adolf Hitler. Immédiatement, des manifestations anti-sémites éclatent. Edith et les deux filles partent chez leur grand-mère, à Aix-la-Chapelle, pensant se mettre à l'abri. À la fin de l'année, Otto reçoit une offre pour reprendre une affaire à Amsterdam. La famille y déménage en février 1934.

Elles vivent alors une enfance plus sereine. Margot excelle en sciences, et Anne raffole de lecture et d'écriture. La famille, aisée, vit plutôt préservée jusqu'à l'aube de la deuxième guerre mondiale. Mais en mai 1940, les Allemands envahissent les Pays-Bas. Les lois répressives et discriminatoires sont aussitôt instaurées et c'est la persécution des Juifs, des Communistes, de tous les opposants politiques, des homosexuels... La famille est inscrite au registre comme juive. Les deux adolescentes sont contraintes de quitter école et amis pour étudier au lycée juif, seul autorisé.

Un carnet en tissu rouge et blanc

Pour ses 13 ans, Anne reçoit un carnet. En tissu rouge et blanc, muni d'une fermeture à l'avant, Anne décide de s'en servir de journal. Ce journal intime, entre révolte adolescente contre sa mère et indignation face à l'op-



Cachée, Anne lit et écrit. En écoutant Radio Londres, elle décide de corriger et de réécrire son journal afin qu'il soit publié.

presseur allemand deviendra un des témoignages les plus marquants de la folie nazie.

Le 5 juillet 1942, Margot reçoit un avis de mobilisation du Bureau central de l'immigration juive lui ordonnant de se présenter pour être relogée dans un camp de travail. C'est le signal, Otto met en branle le plan qu'il a imaginé pour cacher sa famille.

Le 6 juillet 1942, la famille quitte son appartement, laissant le désordre pour faire croire à un départ précipité en Suisse. En réalité, la famille part s'installer non loin de là, dans une annexe de Opekta, l'entreprise d'Otto, au-dessus des bureaux, dans un 3 pièces. Quatre employés de l'entreprise sont au courant et assurent le ravitaillement en nourriture et en information de la famille. Ces « protecteurs », comme les appelle Anne, seront pendant près de deux ans leur seul contact avec le monde extérieur. Ils sont rejoints par la famille Van Pels, puis par M. Pfeffer, dentiste et ami de la famille.

Dénoncée et déportée

Cachée, Anne lit et écrit. En écoutant Radio Londres, elle décide de corriger et de réécrire son journal afin qu'il soit publié. Elle n'aura pas le temps de le finir.

Les 8 clandestins sont dénoncés, arrêtés et déportés à Auschwitz, le 4 août 1944. Edith et ses filles sont séparées d'Otto. Elles échappent à la chambre à gaz, mais quelques mois plus tard, toutes trois, entre temps séparées, meurent du typhus, à quelques semaines de la libération des camps.

Sur les 8 clandestins, Otto est le seul rescapé des camps d'extermination. Il croit encore retrouver ses filles vivantes en rentrant à Amsterdam. Miep, une des employées qui l'a caché, lui apprend la mort des adolescentes. Elle lui remet le journal de sa fille.

Otto décide de réaliser le vœu de sa fille, et en 1947 le « Journal d'Anne Frank » est édité. Traduit dans plus de 40 langues, adapté au cinéma et au théâtre, le témoignage de l'adolescente aura permis de rendre connu de tous la réalité de la barbarie nazie. ■

Dossier du mois



Engagée depuis longtemps dans la lutte contre l'habitat indigne, aussi bien dans les contrôles que dans sa politique de construction de logements, sociaux ou non, la ville vient de se doter d'une nouvelle arme : le permis de louer. À partir du 1^{er} janvier 2018, les propriétaires privés devront se soumettre à une autorisation préalable avant de pouvoir signer un bail de location. Les peines encourues, jusqu'à 15 000 euros d'amende, signalement au préfet et au fisc, devraient en faire un outil fort de la prévention contre l'habitat insalubre. Mis en place par la loi ALUR, il permet aussi de faire suspendre les aides personnalisées au logement perçues directement par les propriétaires.

Les mal-logés accompagnés

Parallèlement, Bezons continue de traiter les signalements de locataires mal logés. Les services municipaux se déplacent, constatent et peuvent demander des travaux ou des sanctions à l'encontre du loueur, si nécessaire. En 2017, la réalité montre que cela est toujours d'actualité comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes.

■ Permis de louer : la ville intensifie la lutte contre l'habitat insalubre ■



Mais cela ne suffit pas devant la crise du logement qui s'est installée depuis de trop nombreuses années. C'est pour cela que la ville continue de construire, de façon contrôlée et mesurée, des logements pour tous. Parce que chacun a le droit à un toit décent pour s'abriter et faire vivre sa famille.

Olivier Ruiz



À partir du 1^{er} janvier prochain, les propriétaires et bailleurs privés devront obtenir une autorisation préalable de mise en location d'un logement. Un « permis de louer » qui permettra d'accentuer la chasse aux logements insalubres.

Habitat insalubre : la ville se dote du permis

La loi ALUR (accès au logement et un urbanisme renouveau) donne le droit aux villes d'instaurer un permis de louer. Sur proposition du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a fait ce choix pour Bezons en juin dernier. Conformément aux dispositions légales, il entrera en vigueur 6 mois après, le 1^{er} janvier prochain. Il s'appliquera à tous les propriétaires privés qui souhaitent louer leur bien ou renouveler un bail de location.

Éradiquer les marchands de sommeil et l'habitat indigne

« L'habitat insalubre est trop important dans notre ville et les marchands de sommeil fleurissent », constate le maire, Dominique Lesparre. Environ 400 logements sont concernés, répartis de manière diffuse sur le territoire communal. À cela s'ajoutent les « locations » des marchands de sommeil qui proposent, en dehors de toute légalité, des surfaces sur-occupées à des tarifs

prohibitifs. L'objectif est clairement d'éradiquer ce trafic juteux réalisé sur le dos des plus fragiles.

La ville n'avait pas attendu la loi ALUR pour agir, notamment à travers le plan local de l'habitat et les actions de l'ancienne agglomération Argenteuil-Bezons. Aujourd'hui, les contrôles se poursuivent (voir page suivante) chez les locataires qui signalent des problèmes à domicile : humidité, moisissures, mauvais état... Mais l'arrêté d'insalubrité dépend des services de l'État et seulement 10 % des signalements fondés aboutissent à une procédure.

15 000 euros d'amende, signalement au préfet et au fisc

Désormais, sans l'autorisation municipale, les logements ne pourront plus être proposés à la location. Cette mesure préventive sera d'autant plus dissuasive que les contrevenants s'exposent à une amende de 5 000 à 15 000 euros en cas de récidive. Les

allocations de la CAF touchées directement par le propriétaire seront suspendues. Le logement sera inscrit au répertoire des logements indignes, et fera l'objet d'un signalement auprès des services de la préfecture et du fisc.

Les bailleurs HLM, déjà soumis à d'autres contrôles, ne sont pas concernés. Tous les autres le sont et la démarche est relativement simple. Il suffit de renvoyer le formulaire disponible en mairie et téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-bezons.fr ou sur www.service-public.fr) et de le renvoyer complété en mairie par voie postale ou électronique. La ville a l'obligation de donner une réponse sous un mois. Pour les logements neufs, les demandes seront étudiées sur dossier mais pourront, comme les logements anciens, faire l'objet de visite pour vérifier la déclaration des propriétaires. Environ 250 à 500 demandes devront être traitées la première année.

Avec le permis de louer, la ville se dote d'un nouvel outil dans la lutte contre le logement insalubre. D'autant plus important dans le contexte actuel...

Dominique Lesparre, maire de Bezons

« Intervenir avant que les logements indignes ne soient loués »

Bezons Infos : Au 1^{er} janvier 2018, l'autorisation préalable à la location sera obligatoire à Bezons. Pourquoi ce choix d'instaurer le permis de louer ?

Dominique Lesparre : Tout d'abord laissez-moi vous rappeler dans quel contexte nous nous situons. Au plan national, la crise du logement dure depuis des années, voire des décennies. Dans notre pays, nous ne construisons pas assez de logements en général et de logements sociaux en particulier. S'attaquer aux HLM comme essaie de le faire le gouvernement est une aberration, un mépris pour les 10 millions de gens qui sont ainsi logés. Un Français sur 6 ! Et pour ceux qui attendent et ne peuvent accéder au logement privé trop

B. I. : Mais le logement privé joue son rôle non ?

D. L. : Oui bien sûr et nous avons toujours veillé ici à un développement équilibré, à proposer du logement pour tous, social donc mais aussi en accession. Ce ne sont pas les bailleurs privés que je remets en cause, ce sont les propriétaires malhonnêtes, ces fameux « marchands de sommeil ». Ils proposent des loyers hors de prix, des surfaces trop petites, sans respecter aucune norme du code de la construction, sans tenir compte des compositions familiales. Nous



leur faisons la chasse depuis longtemps. Mais désormais, la loi ALUR nous donne la possibilité d'intervenir avant que les logements indignes ne soient mis sur le marché et loués.

B. I. : Elle donne aussi d'autres choix en la matière...

D. L. : Celui de ne rien faire ou de se contenter d'une déclaration après la signature du bail... Mais pour arrêter les profiteurs, cela n'est pas suffisant. Avec le permis de louer, les services municipaux pourront aller vérifier sur place l'état réel des biens mis à la location. Les adresses qui sont surveillées par les agents de l'hygiène et de la salubrité publique, feront l'objet de toutes les attentions. Et comme les sanctions sont lourdes, il ne fait pas de doute que ce sera un outil efficace. Un outil parmi d'autres que nous continuons à utiliser pour ne pas que des familles entières soient logées dans des conditions indignes. ■

Propos recueillis par Olivier Ruiz

« S'attaquer aux HLM comme essaie de le faire le gouvernement est une aberration, un mépris pour les 10 millions de gens qui sont ainsi logés. Un Français sur 6 ! »

cher pour eux... À Bezons, ce sont quelque 2 400 demandeurs qui sont en attente de logement social. Mais quand la ville fait des efforts d'autres communes ne se plient pas à leurs obligations (loi SRU qui impose 20 ou 25 % de logement social) et d'autres acteurs préfèrent en tirer profit...

de louer

Cette procédure sera payante : 60 euros pour une nouvelle demande, 30 euros dans le cas des relocations ou renouvellements de bail. Le prix de la protection des futurs locataires et du droit à un logement digne. ■

Olivier Ruiz

Bien que n'exerçant pas le rôle d'arbitre dans un litige, la mairie est aux côtés des locataires face aux propriétaires de logements insalubres.

Logements insalubres : accompagner les locataires



L'état du logement loué pour 966 euros...



Myriam* réside au troisième étage d'un immeuble bezonnais à l'aspect extérieur impeccable. Pourtant, une fois la porte de son logement franchie, l'atmosphère moite et renfermée donne l'impression d'être dans une piscine olympique - l'odeur du chlore en moins - . « Nous avons pris possession de ce F3 en janvier 2016. Les problèmes de moisissures se sont déclarés rapidement. J'ai envoyé des photos à mon propriétaire en novembre 2016 pour lui signaler le problème, il n'a rien voulu savoir. En février 2017, je me suis résolue à lui écrire par courrier, sur les conseils de la mairie », explique la locataire qui s'est réfugiée, avec ses trois enfants âgés de 15 à 20 ans, dans son salon de 18m², seule pièce « habitable » en dehors de la cuisine...

Le cas de Myriam condamnée à vivre avec ses trois enfants dans son salon de 18m²

« Les locataires ou des proches, nous font un signalement. Après avoir pris des renseignements, j'évalue la situation pour savoir si nous devons poursuivre l'accompagnement en effectuant une visite. La ville n'a pas vocation à arbitrer les litiges mais a toujours accompagné les locataires en difficulté. Je leur demande une copie du contrat de location, de l'état des lieux et de

leur courrier, avec accusé de réception, à l'attention du propriétaire, qui officialise le début de la procédure », détaille Svetlana Lucic, technicienne hygiène et sécurité pour la mairie de Bezons. L'eau, le gaz, l'installation électrique, le type de chauffage, les problèmes d'insectes ou de rongeurs, tout est inspecté et inscrit dans son dossier. Dans le cas de Myriam, des relevés hygrométriques sont même réalisés, dans tous les murs de l'appartement, pour tenter de déceler le problème.

« Je vais ensuite envoyer une première mise en demeure pour inviter le propriétaire à faire un devis et à planifier des travaux dans un délai raisonnable, fixé en fonction de la nature du problème. Sans réponse, nous procéderons à une relance, avant d'actionner un nouveau levier, disponible depuis le début de l'année, qui permet de procéder au séquestre des aides au logement (APL) touchées par le propriétaire », poursuit-elle. Myriam est précisément dans ce cas puisque sur son loyer de 966 euros, 550 euros sont directement versées à son propriétaire au titre des APL.

« Nous sommes tous sous ventoline »

Ce logement, dont deux pièces et la salle de bain sont totalement colonisées par les moisissures, présente un caractère plus grave. Myriam et ses enfants, respirent un air très

pollué qui irrite le nez et la gorge. « Nous sommes tous sous ventoline », assure-t-elle. En raison de cette dangerosité, son dossier va être transmis à l'ARS, pour le compte de la préfecture, afin de prendre un arrêté d'insalubrité. « Ceci devrait déboucher sur l'interdiction d'habitation. Le permis de louer permettra d'avoir un effet préventif, pour repérer ces logements en amont. Car, un bien comme celui-ci n'aurait jamais été autorisé à la location », conclut Svetlana Lucic. ■

Julien Remy

* Le prénom de notre témoin a été modifié

Les chiffres du logement insalubre à Bezons

L'an dernier, le service hygiène a été contacté à 49 reprises pour de nouveaux signalements. La moitié d'entre eux (26) ont donné lieu à des visites sur le terrain et il n'y a eu que 19 mises en demeure d'adressées. Faits encore plus rares, deux cas seulement ont fait l'objet d'un relogement pour insalubrité.

Le conseil d'administration de la coopérative HLM, présidé par Dominique Lesparre, a adopté une motion contre la politique du logement menée par le gouvernement.

AB-Habitat mobilisé contre la baisse des APL

« **A**près avoir baissé les APL (aides personnalisées au logement) de 5 € par mois, le gouvernement poursuit sans relâche ses attaques contre le logement social », écrit Argenteuil-Bezons Habitat dans un communiqué de presse. Mobilisé aux côtés de locataires et d'amicales mi-octobre devant la sous-préfecture d'Argenteuil, le bailleur social souligne que « sous prétexte de la promesse d'améliorer le pouvoir d'achat des locataires bénéficiaires de l'APL, il met en difficulté les bailleurs et le secteur de la construction. 5 € d'APL en moins, c'est 6,5 millions de ménages modestes impactés soit plus de 14 millions de personnes. Cette attaque contre les familles est scandaleuse et mettra en difficulté les foyers au risque de mettre des milliers de personnes à la rue. » À cela vont s'ajouter 50 euros supplémentaires que les organismes HLM devront compenser par une baisse de loyer.

2 à 4 millions d'euros en moins pour AB-Habitat

Sur Argenteuil et Bezons, 46 % des locataires de AB-H sont concernés sur quelque 10 000 logements. La note sera donc salée puisque ce seront 2 à 4 millions d'euros en moins qui ne seront pas investis pour le budget 2018. Face à ces attaques, les administrateurs se disent « inquiets sur cette remise en cause du modèle social du logement français ». Ils « veulent assurer durablement la poursuite de nos missions d'intérêt général » et « déclarons qu'il est impératif de prendre en compte nos réalités et nos spécificités territoriales, particulièrement sur un territoire dont la grande majorité des habitants est éligible au logement social. »

Le président de AB-Habitat et maire de Bezons, Dominique Lesparre, dénonce « un choix dogmatique » qui a « pour seule victime le logement social ». Rejoignant le mouvement national des acteurs des HLM, il craint « que de petits organismes HLM ne fassent faillite ». ■

O. R.

5 euros d'APL en moins...

Les 5 euros d'APL, retirés à chaque bénéficiaire, c'est environ 400 millions d'euros. C'est l'équivalent du cadeau fiscal fait aux 1 000 plus gros assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune...

À votre avis

Que pensez-vous du « permis de louer » que va instituer la commune de Bezons ?

Danielle Trouillet,
locataire AB-Habitat depuis 1969

Le permis de louer est une très bonne idée. Malheureusement, les logements, indignes d'être loués ne sont pas rares malgré tous les efforts. J'ai habité un logement beaucoup trop humide. Je sais ce que c'est. Pour que le permis de louer soit efficace, il faut que les locataires soient très bien informés. Ceux qui louent déjà un logement insalubre, doivent pouvoir se plaindre sans risquer de se retrouver dehors. Il faut garantir l'anonymat. Les marchands de sommeil sont sans aucun scrupule et souvent violents. Une amende de 5 000 € ce n'est pas assez dissuasif. C'est ce que certains se mettent dans la poche en trois mois, et même moins. Un logement dangereux ou insalubre mis en location devrait être réhabilité si c'est possible et sinon démolir. Le contrôle par la commune des propriétaires voulant louer c'est de l'argent public bien utilisé. Le droit au logement est très important.



Saidi El Hacène,
depuis 30 ans à Bezons, locataire

Louer un logement insalubre n'est pas normal. Mieux contrôler les logements mis en location avec un permis est une bonne idée. Il faut protéger les locataires tout en ne décourageant pas les propriétaires qui se comportent bien. Ils peuvent prendre peur et renoncer à louer un logement. Sanctionner les marchands de sommeil est normal. En même temps, il faut aider les propriétaires qui pourraient louer mais ne le font pas par crainte de locataires indécents. Il faudrait agir sur plein de choses en même temps de manière équilibrée. Louer une partie du logement qu'ils habitent eux-mêmes permet à certains retraités de joindre les deux bouts. Une amende de 5 000 €, c'est trop. Il faut distinguer selon les situations. Dans les HLM, il y a des gens qui sous-louent des chambres : est-ce normal ? Il existe déjà des mesures pour lutter contre les mauvais propriétaires. La difficulté est de les faire appliquer. Il faut que la justice soit plus efficace.



Jean-Marie Vallette, responsable de conseil syndical et propriétaire bailleur.

Je loue un logement en province évidemment aux normes. J'en confie le soin à un professionnel. Un permis de louer ne me choque absolument pas. Je suis moi-même dans une démarche volontaire. Une forte amende accélérera la résolution des problèmes. Il faudrait même taxer les propriétaires récalcitrants. La charge du contrôle devrait peser sur eux. Il faut distinguer entre les propriétaires. Tous ne sont pas malhonnêtes. Certains propriétaires qui pourraient louer ne le feront pas par crainte d'ennuis. Il faudra les aider, être précis sur l'information. Trouver une entreprise pour effectuer les travaux est souvent difficile. Il faut laisser aux propriétaires de bonne foi le temps de réagir, un délai raisonnable de six mois. Contre les propriétaires indécents des actions énergiques et rapides sont nécessaires. Une amende de 5 000 € n'est vraiment pas assez pénalisante. Ce n'est même pas une année de bénéfice pour ceux qui profitent de la situation.



Recueilli par Dominique Laurent



Prim'arte

DU STUDIO AU 5 PIÈCES

LANCEMENT ÉVÉNEMENT

RENDEZ-VOUS LES 11 ET 12 NOVEMBRE

Devenez propriétaire à Bezons

- > Une architecture contemporaine
- > Un cœur d'îlot paysager
- > Des balcons, de belles terrasses et des jardins privatifs



0 810 531 531

Service 0,06 € / min. + prix appel

nexity.fr

Nexity, fiscal RCS Paris, 334 895 990 - 15, rue de Vienne 75013 - 75003 Cedex 03 - France. Illustration : Studio Kruken, Architecte / Landscapist Architects. Document et illustration non contractuels. AGENCE IFA 1022017

Au Plaisir D'Offrir

Décoration ■ Cadeau ■ Art de la table
Meuble d'appoint ■ Tableaux ■ Dragées



La boutique fête
ses
90 ans!
venez profiter de
nos promotions

146, rue Edouard Vaillant ■ 95870 BEZONS

01 39 47 70 54

SAEC
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES COLLECTIFS

SAEC aménage votre espace + Nature

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Cambrai - 95720 HERBLAY
Tel. - 01 34 15 59 01 - Fax - 01 34 15 59 41
Ligne directe - 01 34 15 59 99
Mail - contact@saec95.fr - site - www.saec95.fr

Entreprise **RINGENBACH**
PLOMBERIE COUVERTURE CHAUFFAGE

- Plomberie • Couverture
- Chauffage

01 48 26 51 39
Fax : 01 48 26 66 42
30, RUE CAMELINAT - 93380 PIERREFITTE
Email : ringenbach93@gmail.com

QUALIBAT
LA QUALITÉ TOUS JOURS LES ANGLAIS



C'est une grande plume qui vient, le 18 novembre prochain, rencontrer les lecteurs de la médiathèque Maupassant. Un romancier qui s'intéresse aux autres. Aux injustices et déchirements qui ont agité le passé, à ceux, nouveaux, qui frappent encore aujourd'hui.

Didier Daeninckx fait vivre la mémoire

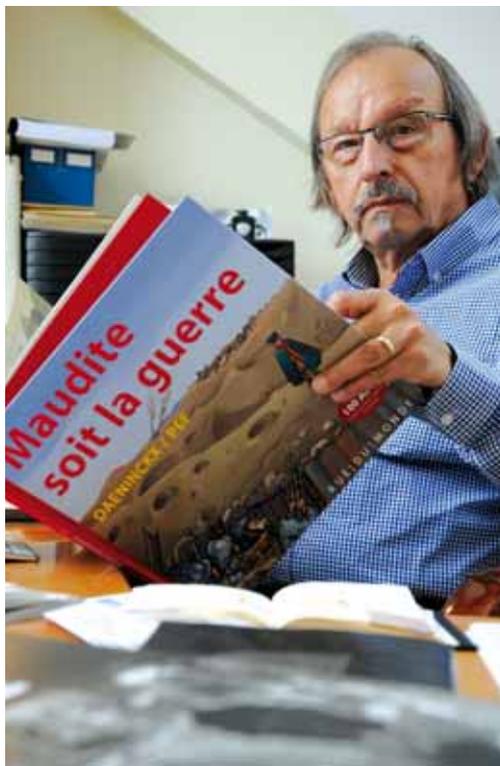
Atypique, engagé, prolifique, passionnant et passionné, l'auteur Didier Daeninckx viendra évoquer la guerre de 14-18, notamment l'année 1917, au travers de trois de ses ouvrages. Une période qui l'a fait beaucoup réfléchir, marquée par son histoire personnelle. « J'ai eu un grand-père qui a fait la guerre et qui en parlait d'un point de vue pacifiste alors qu'à l'école, dans les années 50, le souvenir de la guerre de 14 était très valorisé. » Fort de cet héritage, Didier Daeninckx va fouiner dans les recoins sombres du passé rapportant des histoires méconnues, faisant ressurgir sur le devant de la scène des épisodes res-

foulés, ou carrément occultés. Ainsi, pour ce grand-père, il écrira « Le Der des ders » (1985), roman dénonçant « la pratique des fusillés pour l'exemple ». De même, pour mieux comprendre pourquoi « toute une génération entière est allée se faire tuer sur les champs de bataille pendant cette guerre invraisemblable », le romancier a réuni et analysé dans l'ouvrage « La pub est déclarée : 1914-1918 » (2013) « toute la propagande mise en place pour que les corps s'exposent ainsi. » Son texte illustré par de nombreuses publicités de l'époque permet d'entrevoir, comment unis derrière le drapeau, et dénonçant « le boche » cause de tous

les malheurs, les spécialistes de la publicité ont essayé de vendre tout et n'importe quoi à une population totalement sous-informée. « À chaque fois que je rencontre des lecteurs, ce roman provoque énormément de réactions. Les gens se rendent compte de la manière dont le racisme le plus bas a été utilisé. De la puissance de l'idéologie. L'ultra nationalisme et le racisme étaient aussi de la partie en Allemagne. On a avili les gens pour des besoins militaires. »

Trouver la petite histoire pour éclairer la grande
Sa volonté d'ancrer dans les intri-

gues de ses œuvres une certaine réalité sociale et politique, en dénonçant la part sombre et les séquelles du colonialisme, nous livre « La vengeance de Reama ». (2016), un roman pour ados.



« La France a été cherchée des Kanaks qu'on a embrigadés de force. Lorsque je suis allé en Nouvelle-Calédonie, j'ai été choqué en voyant le monument aux morts sur lequel figuraient les noms des Caldoches mais pas ceux des Kanaks. Seul un chiffre était marqué qui illustre parfaitement le mépris de la France coloniale. »

Cette rencontre à la médiathèque, sera aussi l'occasion, pour l'auteur de mettre à l'honneur « Le boucher des Hurlus » de Jean Amila. « C'est un livre saisissant d'un auteur aujourd'hui disparu que j'ai eu l'occasion de rencontrer et qui n'a pas eu la reconnaissance qu'il méritait. À chaque fois que je fais découvrir cet ouvrage, les lecteurs m'en remercient. » L'œuvre de Didier Daeninckx récompensée par de nombreux prix : Prix Goncourt du livre de jeunesse, Prix Goncourt de la nouvelle, Prix populiste, Prix Mystère de la critique, Prix Louis Guilloux... est très présente à la médiathèque. Ne vous privez pas de (re)lire ses ouvrages avant de venir rencontrer cet auteur si profondément humaniste. ■

C.H.

La rencontre avec Daeninckx sera suivie d'une vente dédicace organisée par la Maison de la Presse de Houilles.

Le film du mois de la médiathèque

Sélection du mois Documentaire « L'Atelier de Boris »

« C'était un atelier d'artiste au cœur du 13^e arrondissement. L'espace, avec les années, s'était laissé grignoter par les quelque 800 tableaux posés à même le sol. C'était un monde en soi. » Une plongée dans l'univers de création du plasticien Boris Taslitzky, vu par le réalisateur Christophe Cognet. « Le projet du film était de faire le tour de cet atelier - de ce monde - qu'il avait peint souvent, et qu'il peignait encore. Comme s'il s'agissait d'un portail ouvert sur les tremblements du vingtième siècle ; comme s'il s'agissait d'un lieu de mémoire. » ■



Projection

Samedi 18 novembre à 11 h 30
Médiathèque Maupassant

En novembre, à Maupassant

« Histoire(s) du temps présent »

Animations

Mercredi 8, 16 h 30

Sieste poétique
« Pour la paix »

Confortablement installé dans la pénombre, une heure d'écoute de poèmes et de chansons contre toutes les guerres et pour célébrer la paix.

Mercredi 15, 14 h 30

Les rendez-vous des histoires
Histoires d'Histoire ! À partir de 6 ans.

Samedi 18, 10 h

Visite de fresques
Visite des fresques nouvellement restaurées du plasticien Boris Taslitzky, à l'école élémentaire Marcel-Cachin. À partir de 10 ans.

Projection, 11 h 30

« L'Atelier de Boris », film de Christophe Cognet (2003 programmé dans le cadre du Mois du film documentaire).

Rencontre-dédicace, 18 h 30

Temps d'échange avec Didier

Daeninckx puis séance de dédicaces. Adultes et adolescents.

Samedi 25, 10 h 30

Spectacle

« Bouh » par la compagnie Sirènes. À partir de 18 mois.

Exposition

Du mardi 21 novembre au samedi 6 janvier
Expo'art Pascal Catry
Le poète du zinc

S'il est des rencontres qui marquent une vie... Celle de Pascal Catry avec une vieille gouttière de zinc fut de celles-là. Séduit par les stigmates du temps passé, inscrites sur le métal, mémoire de plusieurs décennies de pluie, de vent, de soleil, il est devenu plasticien zingueur.

Récupération, nettoyage, mise à plat, imagination et poésie... Sous les mains du sculpteur, les objets utilitaires deviennent des œuvres d'art.

Un artiste chaleureux à découvrir absolument !

Vendredi 24, 18 h 30

Vernissage de l'expo'art Pascal Catry

En décembre

Samedi 2, 16 h 30

Projection-débat

Autour de « Good bye, Lenin ! », de Wolfgang Becker (2003), un échange animé par l'association Unicités. Adultes et adolescents.

Mardi 5, 19 h 30

À la rencontre de... Pascal Catry ■

Médiathèque Maupassant

64, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 79 87 64 00

Blog : <http://mediatheque.ville-bezons.fr>

Horaires d'ouverture : mardi (14 h-20 h), mercredi (14 h-18 h 30), vendredi (14 h-18 h 30), samedi (10 h-18 h 30).

Musique classique et hip-hop : choc d'époques !

Le vendredi 17 novembre (21 h, au théâtre Paul-Eluard), ce ne sont pas les Nocés de Figaro mais le mariage de la danse et des cordes que vous propose le chorégraphe Kader Attou avec le centre chorégraphique de La Rochelle et de la Nouvelle-Aquitaine, et la compagnie « Accrorap ».

Une « battle amoureuse »

Cette création danse est une battle amoureuse entre deux univers que tout semblait opposer : un orchestre classique et une troupe de danseurs hip-hop ; un chorégraphe contemporain et un compositeur des Lumières : Wolfgang Amadeus Mozart. Une union scellée par deux œuvres- témoins : Don Giovanni et Le Requiem.

Entre danse d'aujourd'hui et musique du Siècle éclairé, cette écriture à quatre mains a été orchestrée par Kader Attou, dorénavant habitué du TPE. Le

directeur du CCN de La Rochelle et du Poitou-Charentes, humaniste et engagé, signe une danse de son temps, source créatrice de rencontre, de partage et d'échange.

Un « flow » inclassable

À ses côtés, Philippe Herreweghe, haute autorité musicale, accorde sa baguette, donne le tempo et la mesure à son flow inclassable. Il en résulte une partition musicale et chorégraphique unique dont les onze danseurs et les dix musiciens de l'Orchestre des Champs-Élysées interprètent cette alliance inouïe.

Créé en 2014 aux Nuits Romanes, cette pièce a été présentée à New-York en 2015 lors d'une escale de L'Hermione. Et chaque représentation, est couronnée d'une ovation ! Soyez-en comme toujours avec Kader Attou, pour la publication des bans au TPE! ■

O. R.



Renseignements et réservation au TPE
162, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 34 10 20 20

Le TPE dans la ville

Mercredi 8 novembre
Atelier « Goûtez au spectacle ! »

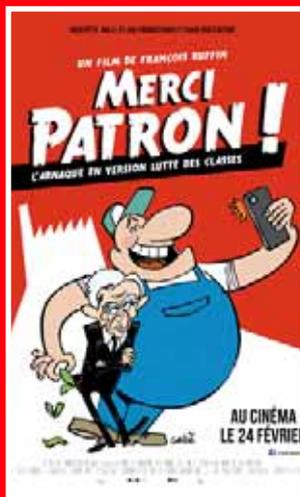
Un atelier en lien avec le concert « Pick'o'rama » de Mamoot, se déroulera après la représentation programmée à 14 h 30. L'occasion idéale d'éveiller la curiosité des plus jeunes, à partir de 6 ans, et de les initier à l'univers du rock.

Tarif réduit
Adulte : 13 € (10 € spectacle + 3 € atelier)
Enfant : 10 € (8 € spectacle + 2 € atelier)

Mardi 14 novembre
Ciné-débat à 18 h
« Merci patron ! » de François Ruffin

Ce film qui parle d'une usine délocalisée en Pologne en

laissant derrière un paquet de misère et de détresse a reçu, en 2016, le César du meilleur documentaire.



Mardi 14 novembre
Théâtre musical à 20 h 30
« À plates coutures »

Une histoire de femmes mais pas seulement. C'est surtout une histoire de lutte. Un spectacle musical de Carole Thibaut, mis en scène par Claudine Van Beneden, autour des femmes confrontées au monde du travail et cela à travers le combat et les témoignages des ex-ouvrières Lejaby, à Yssingaux, en Haute-Loire.

Une pièce certes politique mais aussi émouvante, authentique, juste, tonique qui n'exclue ni les rires, ni les chants. À l'issue de la représentation, rencontre avec les comédiennes au bistrot.

Tarif : 10 € (film + spectacle)

Les Écrans Eluard

Le cinéma municipal renouvelle sa participation au Mois du film documentaire organisé, en France, par l'association Images en bibliothèques. L'opportunité de découvrir une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques ! Les Écrans Eluard participent à la Semaine de la solidarité internationale. Voir la programmation sur le site. ■

C.H.

TPE

162, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 34 10 20 20
www.tpebezons.fr
cinema@tpebezons.fr

■ L'école de musique et de danse propose des ateliers où parents et enfants se retrouvent et partagent un éveil musical.

Grandir en musique



Les parents participent activement aux ateliers.



En habitués des lieux, Jeanne, Camil, Christian et les autres, déposent, avant d'entrer dans la salle, leurs chaussures au vestiaire. Pleins d'un entrain non dissimulé, accompagnés de leur maman, ces bouts d'choux de 3 ans, retrouvent l'atelier famille. Un grand moment de partage à travers la musique proposé par l'école de musique et de danse de la ville.

Sensibiliser les enfants

« C'est important de sensibiliser les enfants à la musique », confie Setti, une maman qui a connu cet atelier par la biais de l'accueil parents-enfants mis en place par les centres sociaux. « J'aime ce moment qu'on passe ensemble à faire de la musique et à chanter », avoue Esther la maman de Jeanne. « On trotte, on saute, on mime... C'est sport », ajoute en riant Christelle, maman de Christian. Les parents participent activement. « Ils sont vecteurs d'énergie et de joie », souligne Sophie Chappel, la professeure.

Ici, ce qui prime c'est le plaisir. Toucher, manipuler, observer, imaginer, écouter, chanter, mimer, sentir avec tout son être, voilà le programme ! Tout est prétexte à rentrer dans l'univers sonore et mettre le corps en mouvement. Avec des instruments de musique et à travers des matériaux sonores, des chansons, des comptines, des jeux de doigts, des jeux rythmiques... L'enfant explore et vit la musique à son rythme et selon son envie.

Une activité de groupe qui participe aussi à la socialisation. L'enfant apprend à attendre pour parler, à participer et à jouer avec les autres. La professeure choisit des thématiques liées au vécu des petits : les

couleurs, les fruits ou les légumes. Ainsi, sans s'en rendre compte, l'enfant appréhende les repas, les saisons...

Au travers des chants choisis, la professeure cultive également une mémoire musicale traditionnelle. Un répertoire enfantin repris facilement à la maison. Et les mamans présentes ne s'en privent pas ! Par tout ce

« C'est important de sensibiliser les enfants à la musique »

bien-être que la musique lui apporte, l'enfant se nourrit, prend confiance en lui, s'ouvre aux autres... Autant de clefs pour l'aider à suivre le chemin de l'apprentissage d'un instrument ou de la danse.

Une étape sur le chemin commencé à la crèche

Laurène Condat, directrice adjointe de l'EMD, le confirme. « Les professeurs avec lesquels nos petits élèves ont poursuivi leur cursus témoignent de leurs capacités à apprendre plus facilement. Cet atelier famille fait partie d'une politique globale de l'éveil musical des plus petits qui débute dès la crèche. Pour faire suite à l'activité du mercredi, nous avons mis en place, deux cours d'éveil, l'un pour les quatre ans, et l'autre pour les cinq ans. Les enfants peuvent ensuite poursuivre leur cursus par un cours d'initiation danse ou musique. Nous avons un suivi pédagogique important en musique, mais aussi en danse avec Claire Van Vlamertynghe. Avec les cours d'éveil, on touche un public plus large. Cela participe à désacraliser le conservatoire. » ■

C.H.



Dimanche 12 novembre, les coureurs s'élanceront pour la première Rives & Run. Un nouvel événement préparé en un temps record grâce à la grande expérience de la section athlétisme de l'USOB et au dynamisme du service des sports de la ville.

La première Rives & Run dans les starting-blocks

Tic-tac... À l'image de leurs futurs participants, les organisateurs de la Rives & Run se battent contre le chrono pour être prêts le 12 novembre. « Pour une course comme celle-ci, il faut un an de préparation. Or, nous n'avons eu que 5 mois depuis la restructuration du service des sports, glisse Slim Ghomrasni, son directeur. Tout le monde a fait un gros travail, en apportant ses connaissances pour relancer ce dossier laissé en attente depuis mars. Le maire, convaincu par le projet, et les écoles semblent impatients. À Henri-Wallon, par exemple, les professeurs vont venir courir et ont invité les collègues à s'habiller en rouge. »

85 bénévoles très actifs

Autre moteur de cette Rives & Run, les frères Rezzag et leur intarissable vivier de bénévoles : « Récemment, nous nous sommes déplacés à 150 sur les 10 km de Paris Centre. L'athlétisme est un petit milieu, avec mon frère Miloud (président de la section athlétisme de l'USOB) nous gravitons dans ce monde depuis notre enfance. Nous sommes passés par Nanterre et avons des amis à la tête de plusieurs clubs voisins. Donc, quand un organisateur me contacte pour trouver des bénévoles, je ne suis jamais à court. Concrètement, nous comptons près de 85 bénévoles très actifs. Parmi eux, des membres de la Garde Républicaine, ce qui est extrêmement pratique pour gérer les points chauds avec les

automobilistes. Ce potentiel humain et notre expérience pour monter un dossier -ce qui reste compliqué pour les autorisations en Préfecture notamment- nous a permis de nous démarquer au moment de convaincre la municipalité », estime Abdel Rezzag.

Pratique accessible et universelle, la course à pied possède des caractéristiques qui pouvaient permettre de solliciter le fonds de dotation de la ville (à hauteur de 30 000 euros). Pour rappel, Bezons Solidaire, lancé en 2014, reçoit les contributions d'entreprises pour les redistribuer dans le cadre d'actions d'intérêt général et d'animations organisées sur le territoire de la commune. ■

Julien Remy

23



Salle de musculation rutilante, cours de fitness, sports collectifs et running. Les salariés du groupe Atos ont l'embaras du choix pour pratiquer une activité sportive. Baskets aux pieds, les coureurs de l'Atos athletic club vous emmènent sur leurs terrains d'entraînement bezonnais.

Les salariés de River Ouest entrent dans la course



Un grand soleil et 18 degrés au thermomètre. Des conditions idéales et inespérées, mi-octobre, pour les coureurs de l'Atos athletic club. Habib, Aurélie, Philippe et Thierry en sont conscients au moment de s'élancer vers le chemin de halage. « Nous sommes une dizaine à nous retrouver, assidûment, les mardis et jeudis pendant notre pause-déjeuner. À l'approche de compétitions importantes, nous pouvons être une vingtaine, explique le premier nommé. Nous discutons par courriel, la veille, pour planifier les séances. Aujourd'hui, nous allons faire de la récupération, cinq jours après avoir bouclé les 10 km de Paris Centre. Mais, il peut nous arriver de faire du fractionné ou de varier les sorties en fonction des objectifs des uns ou des autres ». Fonctionnant sur le principe du bouche à oreille, le club s'étoffe au point de lancer prochainement une page Facebook et des antennes à Rennes et Toulon dans des filiales. « Notre objectif principal reste les challenges inter-entreprises où nous présentons plusieurs équipes comme au challenge des grandes écoles ou à Ekiden (marathon

effectué en relais). Sur les autres événements, chacun choisit librement ses compétitions. Nous essayons de nous déplacer ensemble en mettant l'accent, fréquemment, sur des courses caritatives où nous convions d'autres salariés motivés », poursuit Habib Boaadi, responsable de l'association. C'est le cas chaque année à la No

« Ce sont nos terrains de jeu, donc on sera présents, à domicile, pour représenter Atos, assure Aurélie. C'est agréable de courir à Bezons, sur les quais. »

finish line (course où chaque kilomètre parcouru est transformé en euro reversé aux enfants défavorisés ou handicapés) ou à la course des héros organisée par la Fédéeh (fédération étudiante qui vise à conforter le parcours scolaire et l'insertion des jeunes handicapés).

« Nous serons présents, à domicile, pour représenter Atos à la Rives & Run ! »

Autre date figurant sur leur agenda : la nouvelle Rives & Run. « Ce sont nos terrains de jeu, donc on sera présents, à domicile, pour représenter Atos, assure Aurélie. C'est agréable de courir à Bezons, sur les quais. À part la traversée du pont, il n'y a pas de circulation ou de piétons à éviter comme dans Paris, on peut dérouler. J'ai commencé à courir récemment, avant, c'était 400 mètres pour rattraper mon bus, tout au plus. Mais, on progresse rapidement. Au départ, je voulais pratiquer seule pour apprendre à me connaître. Aujourd'hui, je trouve l'effet de groupe hyper motivant. Il y a des jours où je suis un peu moins motivée et il y a une sorte d'engagement moral, donc je viens quand même. À la fin de la séance, je ne regrette jamais. Les bons conseils de nos champions Habib et Suthes (« qui vaut » 32 minutes au 10 kilomètres !) sont toujours précieux pour éviter les blessures. » ■

Julien Remy

En prévision du festival Ciné Poème (du 15 au 17 mars 2018), le service Jeunesse et la médiathèque vont animer une activité cinéma. Le but : réaliser, filmer et jouer un court métrage. Un beau défi émaillé de rencontres et visites auprès de professionnels.

Un projet de court métrage filmé et joué par les jeunes

Mercredi 22 novembre, à 18 heures, au service Jeunesse, se tiendra une réunion d'information chargée de lancer un nouveau projet de court métrage. En étroite relation avec la médiathèque et dans le cadre des actions autour du festival Ciné Poème, cette activité mobilisera les jeunes de 14 ans et plus. Le challenge est de réaliser et jouer entièrement ce film, sur plusieurs mois, afin qu'il soit présenté au mois de mars.

Des ateliers avec des professionnels et des visites à la Cité du cinéma ou au Grand Rex

Le choix du thème se fera en concertation avec Marion Ménard, chargée de mission Cinéma et Poésie à la médiathèque, qui accompagnera et suivra ce travail. Des intervenants extérieurs viendront apporter des conseils et aider les petits Bezonnais. Plusieurs visites sont aussi planifiées pour approfondir ces apports de connaissances : à la Cité du cinéma, dans les coulisses du Grand Rex ou sur l'envers du décor des Écrans Eluard... Les futurs Michel Hazanavicius, Jean Dujardin ou Audrey Tautou peuvent dès à présent s'inscrire ou se renseigner au 01 79 87 64 05. ■

J. R.

➔ En bref

L'espace info jeunesse ouvre une permanence hebdomadaire à La Berthie

À partir du 10 novembre, l'espace info jeunesse investira le centre social La Berthie, chaque vendredi de 15 h 30 à 18 h 30, pour renseigner parents et adolescents sur les thèmes de la scolarité (stage, études à l'étranger, formation), de la culture, du sports, des loisirs ou de la santé. Ces rencontres permettront également d'orienter les personnes vers les différentes ressources locales ou départementales compétentes. Renseignements sur place au 27 bis, rue La Berthie ou au 01 30 25 55 53.

Petit DéJEUNES, une nouvelle date le 30 novembre

Si vous n'étiez pas disponible le 19 octobre, pas de panique. Le 30 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30 à l'hôtel Kyriad de Bezons (80, avenue Gabriel-Péri), sera organisé un second Petit DéJEUNES pour venir à la rencontre d'entreprises du secteur qui recrutent. Informations auprès de la mission locale de Bezons au 6, allée des Tournesols ou au 07 76 01 48 30.

Vacances actives, vacances heureuses

Le service municipal des sports, et celui de la Jeunesse, ont proposé de nombreuses activités et sorties aux jeunes Bezonnais. Pendant les vacances d'automne, ils ont ainsi pu s'essayer au basket, au handball, au trampoline, fêter Halloween ou se mouiller au parc Astérix, s'affronter au paintball. Des activités plus calmes étaient également au programme entre jeux vidéos et jeux de société en passant par le cinéma. Rendez-vous fin décembre pour les prochaines sessions. ■



Expression politique

Rassemblement Pour Bezons UDI-LR-Modem-NI

Laisse pas béton !

Depuis des années, nous nous opposons à la bétonisation de la ville que ce soit au conseil ou dans les enquêtes publiques. Sous de faux prétextes, le maire brade la ville aux promoteurs, défigurant chaque jour un peu plus la ville. Au dernier conseil, nous avons voté contre le projet de plan local d'urbanisme. Bezons mérite mieux ! On s'étonne que les socialistes, d'accord avec la bétonisation, nous aient rejoints dans ce combat... Opportunisme ou calcul ? Rien ne va plus dans la majorité municipale !

Agir pour Bezons, Les Républicains, UDI, MODEM, socialistes et écologistes indépendants

Sécurité ? Nous avons vu juste,

Depuis 10 ans, j'ai, avec notre groupe défendu l'idée que notre ville devait investir dans le domaine de la sécurité : police municipale , vidéoprotection , cadre de vie .

Plusieurs vœux en ce sens ont été rejetés par notre maire. Si je me réjouis de sa conversion récente , je regrette profondément et sincèrement les choix qui ont été les siens et je lutterai toujours pour offrir à nos concitoyens des conditions de vie meilleures. ■

Olivier Régis

Lutte ouvrière

Le texte ne nous est pas parvenu dans les délais impartis.

Alternative citoyenne Groupe des élus communistes, Front de gauche et citoyens

Oui à une police proche de nous

Les premières expérimentations d'une « police de sécurité du quotidien » auront lieu début 2018 », a annoncé le ministre de l'Intérieur.

Notre maire a aussitôt présenté la candidature de notre ville. Et il a eu raison car notre commissariat est déserté par la police nationale. Nous voulons une police accessible, connue des Bezonnais, qui arpente nos rues, prévient les délits et non pas une police qui intervient d'Argenteuil, toute sirène hurlante uniquement lorsque les actes délictueux sont commis. ■

Groupe des élus socialistes, démocrates et républicains

Densification de Bezons, une pause s'impose

Nous soutenions le projet coeur de ville initialement synonyme de gage d'avenir pour Bezons mais pas d'augmenter la hauteur des immeubles de 58 % (de 12 à 19 mètres) soit 2 étages de plus. D'où notre vote contre la modification du PLU au conseil municipal du 6 oct. ■

Nessrine Menhaouara
et le groupe socialiste, écologiste et républicain



Majorité présidentielle pour Bezons

Modification du PLU, et maintenant ?

La modification du PLU a été adoptée contre notre avis. Pour les bezonnais se sera plus de constructions et moins de stationnement. Comment faire face à cette densification alors même que les services publics ont aujourd'hui du mal à répondre à la demande ?

Nos écoles sont pleines, les équipements sportifs et culturels saturés, alors construire c'est nécessaire mais penser la vie des habitants c'est essentiel. ■

Gilles Rebagliato et Abdalah Wakrim
Contact : majorite.presidentielle.bezons@outlook.fr

Bezons, la ville en marche Groupe des élus centristes et indépendants membres de la majorité municipale

S'exprimer dans aussi peu d'espace est impossible. Echangeons donc directement : sollicitez-nous personnellement sur les sujets qui vous préoccupent, nous nous engageons à vous répondre. ■

a.gibert@mairie-bezons.fr
m.lolo@mairie-bezons.fr
l.houssaye@mairie-bezons.fr
p.bordas@mairie-bezons.fr



Arnaud GIBERT et Martin LOLO
Adjoints au Maire
Lionel HOUSSAYE et Pierre BORDAS
Conseillers municipaux

Rien de plus facile et convivial que d'apprendre à danser les danses bretonnes. Avec l'association des Bretons de Bezons et environs, les débutants sont les bienvenus.

Danser avec les Bretons de Bezons et des environs

Lors d'un séjour en Bretagne, ou à Argenteuil au Festival Paris Breizh, vous n'avez pas osé entrer dans la ronde ou la chaîne de danseurs qui prenaient un évident plaisir à danser ensemble ? Alors apprenez, avant d'aller vous amuser à un « Fest Noz », mythique fête de nuit ! C'est notamment ce que propose l'« Association des Bretons de Bezons et environs. » « *Le mieux est de venir nous rencontrer à la salle Karl-Marx où nous dansons ensemble* », suggère Dominique Barrier, chaleureuse présidente de cette association créée en 1986. Les Bretons de Bezons y animent un atelier de danse. L'adhésion à l'association coûte 15 €. Ici pas de cours avec un professeur mais un échange convivial entre les participants, au cœur d'un groupe de danseurs confirmés. Nul besoin d'avoir des bases préalables. Il suffit d'avoir envie. Peu importe votre âge. « *Les jeunes sont les bienvenus* », souligne la présidente. La mieux connue des danses bretonnes et une des plus faciles à apprendre, est sans doute l'*An Dro*. Elle se pratique en ronde ou en chaîne avec une alternance de femmes et d'hommes se tenant par le petit doigt.

Accessible à tous

« *Nous nous mettons à la portée des débutants, on s'adapte au niveau de chacun, l'apprentissage est progressif* », rassure Dominique Barrier. Les Bretons de Bezons ne dansent pas actuellement en costume traditionnel. Le répertoire issu de toutes les régions de la Bretagne, en couple, en quadrettes, en rond ou en chaîne, est très riche. Certaines, scottish ou mazurka, se rapprochent de la danse de salon.

« *L'important est d'être ensemble. Quelque chose passe, une énergie particulière. À l'origine, danser permettait de se détendre après les travaux des champs. La danse avait parfois une vocation utilitaire et permettait de tasser le sol à l'époque de la terre battue. Bien danser donne du plaisir même si ce ne sont pas des danses spectaculaires* ». Souvent un jour venus de Bretagne pour travailler en Île-de-France, nombre d'adhérents aux Bretons de Bezons trouvent avec l'association le moyen de garder un lien. « *Nous ressentons que la Bretagne est une région qui bouge énormément. Les Bretons ont envie d'y retourner. Certains de plus en plus nombreux le font. L'association permet de se retrouver, de garder et nouer des liens, de participer ensemble aux Fest Noz et événements assez nombreux en région parisienne* ». Les Bretons de Bezons, partie prenante d'un réseau associatif très actif en Île-de-France, cultivent le lien social. Une choucroute de la mer les réunit une fois l'an. L'association sert également de relais à tous les Bretons et sympathisants mobilisés dans des initiatives associatives. « *Nous faisons le lien, nous nous entraînons* ». *Gouel Breizh* – La Fête de la Bretagne – résonne à Paris. Du grain à moudre pour les Bretons de Bezons et des environs. ■

D.L.

Atelier danse le mardi soir de 20 h 30 à 22 h, salle Karl-Marx, rue de la Liberté.
Contact : 06 87 82 80 41
Mail : patrick.barrier@aliceadsl.fr



Les assos en bref

Élections des parents d'élèves : 49,45 % pour la FCPE

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre dernier dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Plus de 1 700 parents ont voté, soit une participation de 31,9 %.

La fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) recueille sur l'ensemble de la ville 49,45 % des suffrages, arrivant largement en tête avec 86 sièges. Elle est majoritaire dans 8 établissements sur 16. Elle devance la PEEP (fédération des parents d'élèves de l'école publique) qui obtient 25,8 % et 35 sièges. Les

représentants « non affiliés » réalisent 4,63 % et 10 sièges. L'UNAAPE (union nationale des associations autonomes des parents d'élève) réunit 4,57 % des voix pour 4 sièges.

Journée mondiale du bégaiement : le 12 décembre à Houilles

L'association *Parole Bégaiement* organise une soirée d'information et de sensibilisation. Elle aura lieu le mardi 12 décembre, salle Michelet (19, place Michelet à Houilles), à 19 h 30. L'objectif est de promouvoir et de donner

sur ce sujet, souvent encore méconnu et parfois tabou, des informations au grand public et de pouvoir en débattre. La soirée sera consacrée à des témoignages d'adultes, d'adolescents et de parents d'enfants qui bégaiement ainsi qu'un petit film, plein d'espoir, réalisé par une patiente dans lequel elle interviewe des personnes qui ont réalisé quelque chose dans leur vie dont ils sont fiers et ce malgré leur bégaiement. Un sketch sera également proposé sur le thème de la journée mondiale : « *Un monde qui comprend le bégaiement* ». La rencontre se finira par des échanges autour d'un verre.

O.R.

État civil

► Naissances

jusqu'au 2 octobre 2017

Bienvenue aux nouveaux Bezonnais, félicitations aux parents de :

■ Tiago Do Espirito Santo ■ Omar Alazemi ■ Amine Mahi ■ Jeyna Messar ■ Mouhamed-El Moctar Ndiaye ■ Fama Mbengue ■ Abdelrahim Mèrad Boudia ■ Victor Verzeaux ■ Maëlyne Kong ■ Zoé Nteukam ■ Kellyann Diomar ■ Yasmine El Arabi ■ Joachim Blin ■ Ayden Laban ■ Adam Rosette ■ Beatriz Barboza Costa ■ Ihab Kardamine ■ Jayden Sombete Nobimba ■ Haroun Ghomari ■ Lucas Gonzalez ■ Rafael Zlatar ■ Merryle Corcher ■ Emmanuella Pemba Matomene ■ Loan Royant ■ Assiya Karroum ■ Ayden Toussaint Er Rbibi ■ Aya Bensalah ■ Daina Mourao ■ Sonia Bachelet ■ Inès Boukezoula ■ Clara Goncalves Da Silva ■ Jahanna Francisque ■ Ali Loucif ■ Lawrence Kyere ■ Elliott Entremont Pinguet ■ Ethan Truong ■ Brayen Barclais ■ Anna Berisha ■ Imane Haioun ■ Ayna Carolei ■ Tristan Latour.

► Mariages

jusqu'au 23 septembre 2017

Ils se sont mariés, tous nos vœux de bonheur à :

Yacine Mir et Lamia Bouaziz.
Édouard Thivet et Anaïs Tamalet.
Sinan Sapmas et Nawel Choukri.

► Décès

jusqu'au 19 septembre 2017

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles de :

Césaire Bernardelli, Martiana Constantin épouse Crainiceanu, Ginette Vosse veuve Routier, Laure Malbec, Encarnacion Barrancos veuve Navarro, Joao Mosso, Alain Miceli, Christian Blondel, Louis Vona, Paul Lenormand, Issah Suleiman.

Activités retraités

Du 2 au 28 novembre 2017

Initiation au Madison

Venez vous initier aux pas de bases du Madison en toute convivialité et simplicité. Une bonne préparation à l'après-midi dansant du 7 novembre à l'espace Aragon.

Inscription gratuite au 01 79 87 62 25 / 62 17.
Jeudi 2 novembre, de 16 h à 17 h, salle polyvalente de la résidence autonomie Louis-Péronnet.

Après-midi dansant

Goûter festif et dansant offert aux retraités, animé par un orchestre avec des taxi danseurs.

Inscription par retour du coupon invitation reçu à votre domicile.

Mardi 7 novembre, de 14 h à 18 h, espace Aragon - 42, rue Francis-de-Pressensé.

Anniversaires des usagers du restaurant

Déjeuner à réserver auprès des agents de la résidence, mais entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).

Mardi 28 novembre, de 12 h à 14 h, à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

Sortie en Île-de-France et ses alentours



Domaine de Stors et salon de thé L'Isle-Adam - 95

Visite guidée d'1 h 30 par la propriétaire. Construit au début du XVII^e siècle sur les fondations d'un ancien manoir par la famille de l'Aubespine. Sérieusement endommagé à la seconde guerre mondiale, le château est actuellement en cours de rénovation. À ne pas manquer : les terrasses et leurs salles souterraines, les kiosques édifés dans le style de la Pagode de Chanteloup, le bassin elliptique inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments

Historiques, le parc et ses arbres centenaires, la chapelle du XII^e siècle, les cuisines rénovées telles qu'elles étaient au XVIII^e siècle... Pause gourmande au restaurant O'DUO. Il a ouvert ses portes tout récemment, dans l'un des plus anciens restaurants de L'Isle-Adam, complètement rénové. Situé au bord de l'eau, dans un environnement confortable et paisible, un cadre chic et cosy, vous serez installés à l'étage, invités à déguster une tarte fine aux pommes fondantes et un cake au chocolat, accompagnés d'un café, thé ou chocolat chaud. Bonne dégustation...

Remarque :

Pour le château, il y a quelques marches et les toilettes sont accessibles. Pour le restaurant, l'étage est facile d'accès par son large escalier et les toilettes sont disponibles à l'étage.

Mardi 14 novembre, départ de Bezons après ramassage : 13 h 05.

Retour à Bezons vers 18 h. ■

Inscriptions

et renseignements :

Service municipal aux retraités
6, avenue Gabriel-Péri
Tél. : 01 79 87 62 25

Le centre municipal de santé (CMS) propose un parcours d'éducation thérapeutique pour accompagner les patients qui souffrent de diabète.

Mieux vivre avec le diabète

Même si l'on ne connaît pas toujours exactement les causes, les symptômes et les implications du diabète chez les patients, nul n'ignore toutefois qu'il peut être parfois très compliqué d'adapter son quotidien à la maladie et à son traitement.



L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a pour but d'accompagner l'individu dans sa pathologie en lui permettant de gérer à la fois les symptômes, le traitement et de prévenir les risques de complications. Les infirmières du CMS assurent la prise en charge de modules d'ETP. Il s'agit dans un premier temps d'établir un diagnostic personnalisé afin

de définir les besoins de chaque patient. Ensuite, des séances collectives (ou individuelles) sont proposées autour de thématiques telles que la connaissance de la maladie, l'équilibre alimentaire, la compréhension du (ou des) traitement(s), l'hypo/l'hyper glycémie, l'activité physique chez le diabétique, les surveillances particulières (le pied par exemple)...

Qui et comment ?

Qui est concerné ? Tous les patients diabétiques qu'ils soient ou non suivis médicalement au CMS.

Comment faire ? Prendre rendez-vous auprès des infirmières du centre, avec soit une lettre du médecin traitant, soit votre dernière ordonnance de traitement diabétique et votre carte vitale.

Aujourd'hui, de nombreuses solutions existent pour permettre à ces patients de vivre un quotidien plus simple, moins anxyogène pour lui et son entourage. N'oublions pas que le diabète touche en France plus de 5 millions de personnes (8 % de la population) et les projections à venir ne sont pas optimistes ! ■

Prévention Santé

L'agenda santé

14 novembre de 9 h à 11 h, au centre de santé : « Femmes et santé ». Le thème du jour sera le bilan 2017 : « vos besoins et vos envies pour 2018 ». Ouvert à toutes et à tous.

21 novembre de 9 h 45 à 11 h 45, au centre de santé : « Bien-être et santé des seniors ». Le thème du jour sera le don d'organes. Ouvert à toutes et à tous. Pour ceux qui le souhaitent, repas en commun après la séance, à la résidence d'autonomie Péronnet, sur inscription auprès de M^{me} Marcerou au 01 39 61 08 40, avant le 17 novembre.

28 novembre de 13 h 30 à 15 h 30, au centre de santé : « Mémoire des anciens ». Pour échanger et comparer nos vécus, tous âges confondus, autour d'un thème : l'électroménager hier et aujourd'hui. Ouvert à toutes et à tous.

12 décembre de 9 h à 11 h, au centre de santé « Femmes et santé ». Le thème du jour sera : chocolat et santé.

15 décembre de 9 h 45 à 11 h 45, au centre de santé : « Bien-être et santé des seniors ». Le thème du jour sera les repas de fêtes et santé. Ouvert à toutes et à tous. Pour ceux qui le souhaitent, repas en commun après la séance, à la résidence d'autonomie (Péronnet), sur inscription auprès de M^{me} Marcerou au 01 39 61 08 40, avant le 13 décembre.

Les actualités sociales du mois

Tous les mois, des informations utiles pour faire connaître et valoir vos droits.

Fin du vapotage dans certains lieux publics et moyens de transport

Depuis le 1^{er} octobre, il est devenu interdit de vapoter dans « les établissements scolaires ou destinés à l'accueil, la formation et l'hébergement des mineurs » mais aussi « dans les moyens de transport collectif fermés » comme les bus, trains/tramways ou métros. Au travail, les cigarettes électroniques seront prohibées dans les lieux collectifs et clos mais pas dans les bureaux personnels ou les lieux publics et administrations. En résumé, fumer dans un open space sera interdit mais pas au restaurant, ou dans un bar... Les récalcitrants encourront une contravention de 35 euros. Les responsables des lieux visés par ces interdictions

risqueront une amende de 450 euros et devront installer une signalisation en conséquence.

Les photomaton numérisent vos photos pour faciliter les démarches administratives

On n'arrête pas le progrès. La nouvelle génération de photomaton offre un nouveau service. En plus de vous sortir vos clichés, vous pouvez désormais signer numériquement pour numériser vos photos. Une fois la prise de vue faite, vous obtenez un code. Ces données, entrées sur le site ANTS, permettent alors de récupérer les photos pour les coupler à votre demande d'obtention de permis. Ce principe va s'étendre aux autres documents officiels (carte d'identité et passeport) en

janvier 2018. Ces opérations facilitées ne dispenseront pas d'aller effectuer la prise d'empreintes en mairie, sur rendez-vous.

Demander un permis, une carte grise ou connaître son nombre de points ?

Pour soulager les préfectures de plus en plus de démarches se font sur Internet via le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<https://ants.gouv.fr/>). Certification de cession de véhicule, d'immatriculation, pré-demander son passeport, sa carte d'identité ou un permis et connaître son solde de points, cette plate-forme centralise tout. ■

Julien Remy

Infos pratiques

Hôtel de ville de Bezons

6 avenue Gabriel-Péri

Accueil téléphonique :

01 79 87 62 00

Les services de l'hôtel de ville

Habitat : 01 79 87 62 50	État civil/élections : 01 79 87 62 26
Cadre de vie : 01 79 87 62 30	Enfance-écoles : 01 79 87 62 90
CCAS/retraités : 01 79 87 62 25	Petite Enfance : 01 79 87 62 95
Sports : 01 79 87 62 80	Communication : 01 79 87 63 45

Horaires

Lundi et jeudi après-midi : 13 h 30-18 h

Mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h (17 h le vendredi)

Samedi matin : 8 h 30-12 h

Les autres services

Accueil collectif Anne-Frank : 01 79 87 64 13	Centre social Rosa-Parks : 01 79 87 64 17
Multi-accueil Anne-Frank : 01 79 87 64 15	Espace jeunes : 01 79 87 64 10
Crèche Madiba : 01 39 61 63 26	Maison de la Citoyenneté : 01 79 87 64 11
Crèche le Colombier : 01 30 76 72 37	Médiathèque Maupassant : 01 79 87 64 00
Centre municipal de santé : 01 79 87 64 40	École de musique et de danse : 01 79 87 64 30
PMI : 01 30 76 83 30	Théâtre Paul-Eluard : 01 34 10 20 20
Centre social Robert-Doisneau : 01 30 76 61 16	Écrans Eluard : 01 34 10 20 60
Centre social La Berthie : 01 30 25 55 53	Violences femmes info : 39 19

Ordures ménagères



01 34 11 70 31

Mairie+



Santé



Les élus vous reçoivent

Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous à prendre au : 01 79 87 62 00.

Pour éviter tout déplacement inutile et obtenir directement un rendez-vous avec l' élu concerné, précisez la question qui vous préoccupe. Courriel : courrier@mairie-bezons.fr

Nessrine Menhaouara, Conseillère départementale du canton Bezons/Argenteuil est à votre écoute.

Prenez contact soit par mail : nessrine.menhaouara@valdoise.fr ou par téléphone : 07 68 73 13 78

Commerçants relais de distribution du Bezons Infos

QUARTIER BORDS DE SEINE

LISSAC L'OPTICIEN

82, rue de Pontoise
tél. : 01 39 98 87 09

PHARMACIE DE L'ETOILE

104, rue Edouard-Vaillant
tél. : 09 53 93 38 87

YES STORE

85, rue Edouard-Vaillant
tél. : 01 39 47 02 07

LA MIE CÂLINE

3, rue Rosenberg
tél. : 01 34 10 35 24

MOULIN DE PAIOU

BOULANGERIE ARTISANALE
30, rue Emile-Zola
tél. : 01 30 76 56 51

QUARTIER VAL-CHENES

AUX TRESORS DES SAVEURS

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
119, rue Maurice-Berteaux
tél. : 01 30 76 68 19

BOUCHERIE HAIMONET

49, rue de Sartrouville
tél. : 01 39 82 85 56

AUX CROISSANTS D'OR

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
47, rue de Sartrouville
tél. : 01 39 82 73 53

QUARTIER AGRICULTURE

FLEUR D'ARUM

ARTISAN FLEURISTE
32T, avenue Gabriel-Péri
tél. : 01 30 76 27 15

LE BLE D'OR

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
32, avenue Gabriel-Péri
tél. : 09 51 90 59 56

PHARMACIE DES BRIGADIERES

10, allée Georges-Bizet
tél. : 01 30 76 94 40

BOULANGERIE VALVERDINHO

27, rue Victor-Hugo
tél. : 01 30 76 06 63

À PARTIR DU 18 NOVEMBRE LANCEMENT ÉVÉNEMENT

BEZONS

RT
2012



FRAIS DE
NOTAIRE
OFFERTS⁽²⁾⁽³⁾



DÉPÔT DE
GARANTIE
1500€
AU LIEU DE 5%⁽⁴⁾

**Soyez les premiers
pour profiter du meilleur choix !**

Le Belair

- À proximité immédiate des écoles, des commerces et du centre-ville animé.
- Des appartements lumineux du studio au 4 pièces.
- Des loggias, balcons, terrasses ou jardins privatifs pour la plupart.
- Des prestations de qualité.

ESPACE DE VENTE

2, rue Albert 1^{er} - 95870 Bezons

NPimmo.fr

0805 230 240

Service & appel
gratuits



Nafilyan
& PARTNERS

40 ANS D'EXPÉRIENCE IMMOBILIÈRE

(1) Les logements Nafilyan&Partners se situent dans des immeubles réalisés en conformité avec les niveaux de performances énergétiques fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012).
(2) Pour les 10 premières réservations effectuées entre le 18 novembre et le 4 décembre 2017 et sous réserve du respect de la date de signature notaire stipulée dans le contrat de réservation ainsi que de la disponibilité du stock au 19/10/2017. Offre non cumulée avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (3) Hors frais liés au financement de l'acquéreur, hors frais d'hypothèque ou de caution bancaire et hors frais de règlement de copropriété. (4) Réduction d'impôt sur le revenu, de 12 % à 21 %, sur le prix d'acquisition du bien acheté dans la limite de 300 000 € et d'un plafond de prix d'achat de 5 500 € / m² pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et sous conditions de plafonds de ressources des locataires. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Dispositif « Pinel » adopté par la Loi de finances pour 2015 (article 5) publiée au J.O. le 30 décembre 2014, suite aux annonces faites par le Ministère du logement. (5) Réserve aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve (ou à réhabiliter selon certaines conditions) selon les critères d'éligibilité fixés aux articles L et R 31-10-1 et suivants du CCH (conditions de ressources, de composition familiale, de localisation géographique et de durée d'affectation de la résidence principale) et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1^{er} janvier 2016, le décret n° 2015-1813 du 29/12/2015 ajuste les conditions d'octroi. La révision du zonage A/B/C est fixée par arrêté du 01/08/2014 (J.O. du 06/08/2014). Dispositif aménagé par la Loi de finances pour 2016 (article 107) publiée au J.O. le 30 décembre 2015 pour tous les prêts à taux zéro émis à compter du 1^{er} janvier 2016. Nafilyan & Partners, au capital de 6 500 000€, siège social 49, avenue d'Iéna - 75 116 Paris. RCS Paris 800 674 850. ORIAS 15004849. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Ne pas jeter sur la voie publique - **REACT 10** - 10/2017.

RARE À BEZONS, VOTRE APPARTEMENT PLEIN CALME, PLEIN CENTRE

TVA à
5,5%

PTZ**



LANCEMENT GRAND PUBLIC LE SAMEDI 11 NOVEMBRE
à l'hôtel Kyriad de Bezons : 80, avenue Gabriel Péri

Central
HOME

- Un havre de verdure pour vivre au calme en plein centre-ville
- Un emplacement idéal à 500 mètres du tramway T2
- Des appartements du studio au 4 pièces
- Large balcon, terrasse plein ciel, loggia ou jardin privatif pour la plupart

Choisissez le meilleur de votre ville pour devenir propriétaire !

01 48 89 81 74 | centralhome.fr

BERGERAL
CREATEUR D'ESPACES DE VIE

Co-réalisation

**PREFERENCE
HOME**
L'IMMOBILIER À VOTRE IMAGE

PEMA CITY SCCV Central Home – RCS Nanterre 822 174 462. Architecte : Palissad Architectures – Illustrateur : Laurent Prullière – Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document à caractère publicitaire non contractuel. * Selon éligibilité. ** Prêt à Taux 0% (décret du 29/12/2015) octroyé pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale dans une résidence aux normes thermiques en vigueur. Le PTZ+ est réservé aux personnes physiques qui souhaitent devenir propriétaires de leur résidence principale pour la première fois ou les personnes qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale durant les 2 dernières années, sous conditions de ressources. Le montant du PTZ+ varie en fonction de la zone géographique du logement, de la composition du foyer, ainsi que de la limite du montant du ou des autres prêts concourant au financement de la même opération. La durée du remboursement est rallongée de 5 ans à 15 ans, dépendant des ressources de l'acquéreur et permet ainsi d'étendre la durée du prêt sur 20 ans minimum. Novembre 2017.